



PLOUDAL'INFOS

Bulletin d'information de la Commune de Ploudalmézeau

N° 1924 du 13 Février 2016

Séance du lundi 8 février 2016

est consultable en Mairie dès

se : Convention de création
« Assistants Maternels » et

du Finistère : Convention
Installation d'infrastructures
et hybrides rechargeables

udgétaires 2016 : Budget

territoires Ruraux, exercice

2016 (unanimité)

Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère :

Programme d'effacement de réseaux et éclairage public, avenue de
Portsall (unanimité)

Programme 2016 : Aménagement de l'éclairage public, rue de Brest
(unanimité)

Armorique Habitat :

Garantie d'emprunt : réhabilitation de six logements Résidence des
Genêts (unanimité)

Garantie d'emprunt : réhabilitation de six logements rue de Mesber
(unanimité)

Demande de Fonds de soutien à l'investissement local (unanimité)

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'agents contractuels en raison d'un accroissement
temporaire et/ou saisonnier d'activité (unanimité)

ALES

IE

INFORMATIONS TRAVAUX

Travaux d'aménagement de surface, rue de Brest

ANALYSE D'EAU

Lieu de prélèvement : **Maison de l'Enfance**

Date : 7 Janvier 2016 - Nitrates : 7mg/l

Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

COMMUNIQUE ERDF

A partir de février ERDF, Electricité Réseau Distribution de France, votre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, démarrera le **remplacement des compteurs d'électricité** de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants : les compteurs Linky. Ces compteurs offriront de nouveaux services aux habitants. Plus besoin d'être présent : le relevé se fait à distance, et devient quotidien. Sans rendez-vous : Les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24h). Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Chaque personne concernée recevra un courrier d'ERDF entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par ERDF informera elle le client de son passage 25 jours au moins avant cette même date. Ces entreprises seront facilement identifiables par les clients grâce au logo « Partenaire Linky ». L'intervention durera environ 30 minutes et ne sera pas facturée. Pour en savoir plus : <http://www.erdf.fr/>

MENUS DU RESTAURANT MUNICIPAL

Lundi 15 février

Salade de crudités
Raviolis gratinés